

que des docks avec magasins permanents pouvaient se construire à la Pointe Saint-Charles beaucoup plus avantageusement que de semblables ouvrages ne pourraient se faire à Hochelaga qui aurait à se fournir d'eau par des tuyaux en fer qui passeraient par la rue Craig.

La commission du havre prit l'affaire en sa sérieuse considération et après mûre délibération, elle se sentit portée vers l'adoption du premier projet comme base des futures améliorations du havre, pourvu pourtant qu'elle eut l'approbation du Commerce de Montréal et du Gouvernement. Le Gouvernement refusa de s'engager à supporter ce projet, tandis que les citoyens en général s'y opposaient par des résolutions passées en assemblées publiques. Dans ces circonstances, la Commission du Havre crut ne pas devoir presser l'affaire, mais de la suspendre jusqu'à ce que l'opinion publique fut mieux dessinée quant à la localité où les travaux devaient se poursuivre.

Ce ne fut que le 10 janvier 1854 que la question de l'amélioration du havre revint sur le tapis et qu'une correspondance s'établit à cet effet entre la Commission du Havre et le bureau de commerce pour avoir une expression d'opinion de ce dernier sur les questions suivantes :

1o.—Le bureau du commerce est-il de la même opinion que la Commission du Havre sur la nécessité de prendre des moyens immédiats pour donner de plus amples accommodations aux navires d'outre-mer dans le havre de Montréal ?

2o.—Le bureau pense-t-il comme la Commission sur la question de creuser le Saint-Laurent, à une profondeur de vingt pieds à eau basse, pourvu qu'on fournisse l'accommodation nécessaire aux navires de ce tirant d'eau dans le havre, et si oui, le bureau est-il d'accord avec la Commission sur l'idée que les plans soumis des docks à la Pointe Saint-Charles doivent être adoptés ?

3o.—Le bureau s'accorde-t-il avec les commissaires dans l'idée que ces améliorations sont pour le bénéfice de la Province et par conséquent, qu'on devrait demander au gouvernement de garantir l'intérêt sur la somme qui devra être empruntée pour mener cette entreprise à bonne fin ?

En réponse à cette première lettre, le bureau du commerce demanda la production d'un plan des docks projetés avec un plan du havre avec la position des battures, des sondages jusqu'au milieu du chenal, un mémoire des revenus du havre